



Commune de 5330 ASSESSE

Références Assesse : 752.4/05.21

Références DPA : 10003311

PERMIS UNIQUE AVIS Introduction d'un recours

Le Collège communal informe la population de l'introduction d'un recours auprès du Gouvernement wallon contre la décision de refus d'un permis unique

à **AGROBOS**, Coupure, 10 - 9000 GENT

Pour un établissement sis à Neuve Ferme, 26 - 5330 Maillen

Et ayant pour objet **la demande de régularisation d'une modification de relief du sol et d'un déboisement en vue de créer un réservoir d'eau. Permis d'exploitation d'un forage d'eau autorisé pour l'irrigation de cultures maraichère et l'alimentation du réservoir d'eau.**

Toute personne intéressée peut consulter ce recours

Où ?	Administration communale d'Assesse - Service Cadre de vie - Esplanade des Citoyens, 4 à 5330 Assesse
Quand ?	Du 06/12/2021 au 25/12/2021 Chaque jour ouvrable pendant les heures de service et ce uniquement sur rendez-vous (Covid), soit du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00, le mercredi de 13h00 à 16h00 et le samedi matin de 9h à 11h30

Lorsque la consultation a lieu le samedi matin, la personne souhaitant consulter la décision ou le document qui en tient lieu doit prendre rendez-vous au plus tard vingt-quatre heures à l'avance auprès de

Nom, prénom et service	Service Cadre de Vie
Téléphone	083/63.68.47
Mail	cadredevie@assesse.be

Toute personne a le droit d'avoir accès au dossier dans les services de l'autorité compétente conformément aux dispositions des articles D.10 à D.20-18 et R.17 du livre I^{er} du Code de l'environnement.

Il sera procédé à l'instruction de ce (ces) recours et il sera statué à son (leur) sujet conformément à l'article 95 du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement et aux articles 47 à 55 de l'arrêté du Gouvernement wallon du 4 juillet 2002 relatif à la procédure et à diverses mesures d'exécution dudit décret.

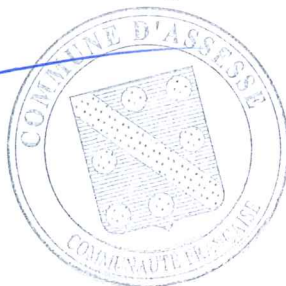
La décision du Gouvernement wallon ou l'absence de décision à laquelle sont attachés des effets de droit sera portée à la connaissance du public.

A Assesse, le 06/12/2021

Par le Collège communal,

V. ROSIER

Directrice Générale



J.-L. MOSSERAY

Bourgmestre

